

Orientation après un M1 : Bien choisir son M2

Par **caroline26**, le 11/03/2017 à 17:58

Bonjour à tous ,

Je suis étudiante actuellement en M1 de droit public , et je me pose des questions concernant le choix de mon M2 , car en effet j'ai vu pas mal de master en droit public des affaires et droit public européen , et je voulais savoir si ces master conduisaient à des postes , sans forcément faire un concours après , notamment concernant le master droit public des affaires ?

Je voulais également savoir si il vous semblait intéressant de continuer dans le droit public étant donné que je n'ai pas envie de faire des concours , ni d'être fonctionnaire ? Car je songeais sinon à me réorienter dans le droit privé .

Ma troisième question concerne les master de droits international avec des matières en anglais , notamment en droit des affaires (qui sont du coup plus dans le droit privé) vous semble t il possible de travailler après ce master ?

Cela fait beaucoup de questions mais j'aimerais me lancer dans la vie professionnelle assez rapidement après mon master , donc si jamais certains d'entre vous sont déjà passer par ces étapes , vos réponses me seraient d'une grande aide :))

Par **doud62**, le 11/03/2017 à 19:58

Salut,

Je ne fais pas de droit public mais pour moi cela n'oblige pas à devenir fonctionnaire obligatoirement, tu peux très bien exercer en tant qu'avocat spécialisé en droit public.

Après se réorienter d'un M1 public vers un M1 affaires me paraît un peu compliqué. Déjà tu n'auras pas les bases nécessaires du M1 et surtout car on connaît la sélectivité des M2 et cela risque d'être problématique dans la mesure où tu ne donneras peut-être pas confiance aux directeurs de M2 car ton parcours leur semblera peut-être étrange et aussi car tu n'auras pas les bases.

Après rien ne t'empêche de finir ton M1 et en refaire un en droit privé et enchaîner avec un M2 similaire. Sinon tu continues comme je t'ai dit en M2 en te spécialisant dans le droit public

et en exerçant en tant qu'avocat.

Ce n'est que mon avis, je ne suis pas un spécialiste ;)

Bon courage.

Par **Visiteur**, le **11/03/2017 à 20:08**

Salut.

Je confirme qu'une réorientation du public vers le privé est presque totalement impossible, puisque le droit privé c'est une suite. Tu seras obligé de refaire un M1 privé, et donc un redoublement qui risquera de faire tâche dans ton dossier par rapport aux autres...

Je confirme également que le droit public des affaires ne mène pas du tout qu'à la fonction publique, bien au contraire. C'est ce qu'il y a de plus "concret" en droit public à mon sens. Il faut également de solides connaissances en droit privé (ce qui m'a plus personnellement), notamment en droit commercial, et aimer tout ce qui touche aux contrats publics.

L'avantage c'est que tu peux exercer soit en administration comme contractuel (si tu ne passes pas de concours donc et ainsi rester plus "libre"), soit en entreprise ou en cabinet d'avocats comme l'a dit doud62.

Après tout dépend de tes goûts. mais à part si tu ne supportes vraiment plus le droit public, je ne te conseille pas de retourner dans un M1 privé.

Par **caroline26**, le **11/03/2017 à 20:09**

Merci pour ta réponse , après avocat c'est passer un concours difficile plus deux ans encore de formation , pour un salaire apparemment peut reluisant , d'après ce que j'ai pu entendre (après on entend toujours tout et son contraire)

J'aimerais vraiment éviter de perdre encore une année.

Sinon le droit européen me tentait , le droit européen des affaires , mais je ne sais pas si il y a des débouchés.

Par **caroline26**, le **11/03/2017 à 20:13**

Merci Ezoah pour ta réponse , on peut trouver facilement du boulot après un M2 droit public des affaires ? Dans quelle type de profession par exemple ?

C'est vrai aussi que je n'ai pas vraiment d'idée de métier précise , j'avais envie sinon de faire un master droit européen , mais y a t il des débouchés ?

Par **Visiteur**, le **12/03/2017** à **14:30**

Je sais que mon M2 de DPA a une bonne insertion professionnelle et c'est sans doute le cas pour d'autres aussi.

On peut trouver dans ce domaine des postes de juriste autant dans le secteur public que privé, comme cela touche à tout ce qui se rapproche aux contrats et à la commande publique.

Pour ce qui est de trouver "facilement" du boulot, c'est comme dans toutes les voies, c'est-à-dire plus ou moins galère: c'est à toi de faire tes preuves sur le marché du travail.

Il n'y pas que les marchés publics. Il y a aussi toutes les considérations environnementales, le droit de l'urbanisme, de l'immobilier et de la construction à prendre en compte.

Par contre, honnêtement, je ne vois pas trop à quoi le droit européen peut te mener... Je pense que c'est comme le droit de l'environnement: c'est utile et passionnant mais il ne faut faire que ça. Par exemple, je sais que le droit de l'environnement c'est utile et une bonne compétence pour un juriste en DPA, mais pris tout seul c'est plutôt dur pour trouver du boulot, même en tant qu'avocat spécialisé.

Mais bon, vraiment, fais ce que tu aimes. Si tu n'aimes pas les contrats publics par exemple, ne vas pas en DPA.